

Règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions



[Règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions RPGA \(version modifiée en 2018 et entrée en vigueur le 28 novembre 2019\)](#)



[Plan général d'affectation \(plan des zones\)](#)



[Tarif des taxes et émoluments relatifs à la police des constructions](#)

Règlement sur le plan partiel d'affectation (PPA) Village de Renges



[Règlement sur le plan partiel d'affectation \(PPA\) Village de Renges](#)



[Plan partiel d'affectation \(PPA\) Village de Renges](#)

Règlement sur le plan de classement des arbres

A la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et du Règlement d'application de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (RLPrPNP), le Règlement communal sur la protection des arbres de mars 2019 s'applique dans la mesure où il se conforme à la loi et à son règlement d'application. Dans la nouvelle loi, sont protégés :

- Les allées d'arbres, les cordons boisés, les bosquets, les haies vives, les buissons, les vergers et fruitiers haute tige non soumises à la législation forestière (art. 3, al. 10, LPrPNP).
- Tous les arbres dont la circonférence, mesurée à 1 m du sol, est supérieure ou égale à 40 cm (art. 15, al. 3, RLPrPNP, annexe 3).
- Toutes tailles de végétaux dont la circonférence des branches coupées est égale ou supérieure à 25 cm (art. 15, al. 3, RLPrPNP, annexe 3)

Toute demande d'abattage ou d'élagage doit être adressée par écrit à l'aide du formulaire ad hoc.

[Demande d'autorisation pour abattage d'arbre.](#)

[Demande d'autorisation pour élagage d'arbre.](#)



[Règlement sur le plan de classement des arbres*](#)

[Plan général d'arborisation](#)

* excepté le plan de classement des arbres qui peut être consulté auprès du [Service des travaux](#), chemin des Esserts 5, tél. 021 695 60 10.

Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal



[Règlement concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire communal et intercommunal, perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds](#)



[Grille tarifaire](#) (version du 11 mars 2026)



[Directive sur l'octroi et l'utilisation de bons de repas pour les bénéficiaires de prestations complémentaires](#)

Règlement du Conseil communal



[Règlement du Conseil communal](#)

Directives de fonctionnement du Conseil des Jeunes de la Commune d'Ecublens



[Directives de fonctionnement du Conseil des Jeunes de la Commune d'Ecublens](#)

Règlement communal sur la gestion des déchets (RCGD)



[Règlement communal sur la gestion des déchets \(RCGD\)](#)



[Annexe 1](#) (Ramassage et traitement des déchets industriels banalisés assimilables aux

déchets urbains, en faveur des particuliers ou des entreprises)



[Annexe 2](#) (Traitement et gestion des déchets urbains)



[Annexe 3](#) (Calcul et encaissement de la taxe causale, de base à l'habitant ainsi que la taxation des entreprises)



[Annexe 4](#) (Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe)



[Annexe 5](#) (Informations sur le tri des déchets « Quoi, où et comment ? »)



[Annexe 7](#) (Accès à la déchetterie)



[Annexe 8](#) (Implantation et levées des conteneurs enterrés)

Règlement relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité



[Règlement relatif aux indemnités liées à la distribution d'électricité](#)

Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable



[Directive du fonds communal d'encouragement pour le développement durable](#)

Règlement du Conseil d'établissement



[Règlement du Conseil d'établissement](#)

Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire



[Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire](#)

Directive sur l'accueil surveillé dans les restaurants scolaires du secteur primaire (1-8P) et lors de la pause de midi pour les jeunes

du secteur secondaire I (9-11S)



[Directive sur l'accueil surveillé dans les restaurants scolaires du secteur primaire \(1-8P\) et lors de la pause de midi pour les jeunes du secteur secondaire I \(9-11S\)](#)

Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux



[Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux](#)



[Tarif des taxes](#)

Directives de fonctionnement de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens/VD



[Directives de fonctionnement](#)

Charte de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens/VD



[Charte](#)

Arrêté d'imposition

[Arrêté d'imposition 2023-2027](#)

Directives d'utilisation des salles

[Toutes les directives](#)

Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD



[Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements communaux ou conventionnés](#)

Prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'octroi et d'occupation d'un logement construit ou rénové



[Prescriptions communales spéciales relatives aux conditions d'octroi et d'occupation d'un logement construit ou rénové avec l'appui financier des pouvoirs publics ou d'un logement à loyer modéré](#)

Directives communales concernant l'utilisation des panneaux lumineux



[Directives communales concernant l'utilisation des panneaux lumineux](#)

Conditions de la mise à disposition de verres réutilisables



[Conditions de la mise à disposition de verres réutilisables](#)

Tarifs communaux pour la mise à disposition de personnel, véhicules et engins



[Tarifs communaux pour la mise à disposition de personnel, véhicules et engins](#)

Directive communale pour l'usage du parc canin



[Directive communale pour l'usage du parc canin](#)

Règlement du personnel



[Règlement du personnel](#)

Règlement de police de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"



[Règlement de police de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"](#)

Règlement de police d'Ecublens



[Règlement de police d'Ecublens](#)

Dispositions y relatives :



[Tarif des taxes et émoluments découlant dudit règlement - Police des établissements publics](#)



[Tarif des taxes et émoluments découlant dudit règlement - Ordre et tranquillité publics, sécurité publique et domaine public et bâtiment](#)



[Prescriptions municipales sur le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique](#)



[Tarif des taxes pour le stationnement privilégié des résidents sur la voie publique](#)



[Tarif des taxes et émoluments découlant du Règlement de police](#)

Règlement sur les jours et heures d'ouverture et fermeture des magasins



[Règlement sur les jours et heures d'ouverture et fermeture des magasins](#)

Règlement sur les procédés de réclame



[Règlement sur les procédés de réclame](#)

Règlement intercommunal sur les collectes

[Lien sur le site de la Police Ouest lausannois](#)

Règlement communal sur les inhumations, les sépultures, les incinérations, les exhumations et le cimetière

 [Règlement communal sur les inhumations, les sépultures, les incinérations, les exhumations et le cimetière](#)

 [Montants des taxes et émoluments relatifs au cimetière](#)

Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne

 [Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chamberonne](#)

 [Annexe 1 au Règlement modifiée le 1er janvier 2016](#)

Tarif des taxes et émoluments du contrôle des habitants

 [Tarif des taxes et émoluments du contrôle des habitants](#)

Règlement intercommunal sur la taxe de séjour

 [Règlement intercommunal sur la taxe de séjour](#)

 [Directives relatives au subventionnement des sociétés sportives membres de l'USL](#)



[Directives relatives au subventionnement des sociétés culturelles membres de l'USL](#)

Règlement sur le subventionnement des études musicales



[Règlement sur le subventionnement des études musicales](#)

Directives communales pour l'octroi aux parents de subsides pour des dépenses particulières



[Directives communales pour l'octroi aux parents de subsides pour des dépenses particulières](#)



[Barème des subsides communaux \(annexe aux directives\)](#)

Directive traitant des mesures sociales d'allègement de la taxe



[Directive traitant des mesures sociales d'allègement de la taxe](#)

Règlement d'utilisation du terrain de sport synthétique du Croset



[Règlement d'utilisation du terrain de sport synthétique du Croset](#)

Règlement d'utilisation du terrain de sport synthétique de la Coquerellaz



[Règlement d'utilisation du terrain de sport synthétique de la Coquerellaz](#)

Charte d'utilisation du terrain multisports du Pontet



[Charte d'utilisation du terrain multisports du Pontet](#)

Charte d'utilisation du terrain multisports d'Epenex



[Charte d'utilisation du terrain multisports d'Epenex](#)

Charte d'utilisation du skate-parc



[Charte d'utilisation du skate-parc](#)

Directives communales d'octroi des subventions pour le transport des personnes à mobilité réduite



[Directives communales d'octroi des subventions pour le transport des personnes à mobilité réduite](#)



[Règlement sur la vidéosurveillance](#)

Ces règlements peuvent être obtenus auprès du Greffe municipal, chemin de la Colline 5, tél. 021 695 33 10.